

## Question: ENM et contravention

Par **paulrap38**, le **21/09/2015** à **22:26**

Bonjour à tous,

Étudiant en master 2 de droit j'envisage de me présenter au concours de l'ENM.

Aujourd'hui je viens de recevoir une contravention de 3ème classe et 45e d'amende pour excès de vitesse.(ainsi qu'un retrait de 1 point). Pensez vous que cette contravention puisse réduire mes chances de réussite au concours ?

Puis je être refuse pour défaut de bonne moralité ?

Merci à tous